AMEN BANK

Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2012

Aout 2012



AMC Ernst & Young

Société inscrite au tableau de l'OECT Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord 1003 Tunis - Tunisie

Tél: 70 749 111 Fax: 70 749 045



Immeuble International City Center – Tour des bureaux – Centre Urbain Nord - 1082 Tunis. Tél: 70 728 450 – Fax: 70 728 405

E-mail: administration@finor.com.tn

SOMMAIRE

	Page
I- AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	3
II- ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES	6



E

AMC Ernst & Young

Société inscrite au tableau de l'OECT Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord 1003 Tunis - Tunisie

Tél: 70 749 111 Fax: 70 749 045



Immeuble International City Center – Tour des bureaux – Centre Urbain Nord - 1082 Tunis. Tél: 70 728 450 – Fax: 70 728 405

E-mail: administration@finor.com.tn

AMEN BANK

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2012

Messieurs les actionnaires de l'AMEN BANK

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de l'AMEN BANK arrêtés le 30 juin 2012 et faisant apparaître un total du bilan de 5 960 982 KDT et un résultat net bénéficiaire de 42 161 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité du bilan et de l'état des engagements hors bilan de l'AMEN BANK, arrêtés au 30 juin 2012, ainsi que de l'état de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Justification de l'avis avec réserves

- Ainsi qu'il est indiqué dans les notes aux états financiers (notes explicatives 1.1, 1.2, 1.3, 1.7, 2.5 et 4.2), certains comptes d'actifs, de passifs et de hors bilan, notamment des comptes d'attente, des comptes de liaison et de régularisation, les comptes BCT et correspondants et des comptes en devises, font apparaître des suspens à la fois débiteurs et créditeurs et des écarts non justifiés. La banque a engagé un travail d'analyse et de justification qui n'est pas encore clôturé. Nos procédures ne nous ont pas permis de conclure, au stade actuel d'avancement des travaux d'apurement, que les provisions constituées suffisent pour couvrir les risques de perte liés à ces comptes.

- Les dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille créances nettes des reprises, comptabilisées par la banque au titre du premier semestre 2012 s'élèvent à 17,749 millions de Dinars. Ce montant n'a pas fait l'objet d'affectation individualisée sur la base d'une revue détaillée de la classification des créances. Sur la base de nos travaux, rien n'indique que le montant ainsi comptabilisé soit insuffisant pour couvrir l'aggravation du risque au cours de la période considérée.

Conclusion

A l'exception de l'impact des points ci-dessus mentionnés et sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière d'Amen Bank au 30 juin 2012, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 30 août 2012

AMC Ernst & Young Noureddine HAJJI

FINOR Fayçal DERBEL

II- ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Bilan	7
Etat des engagements hors bilan	8
Etat de résultat	9
Etat de flux de trésorerie	10
Notes aux états financiers	11

Bilan Arrêté au 30.06.2012 (Unités en milliers de Dinars Tunisiens)

	Désignation	Notes	30-juin 2012	30-juin 2011	31-déc 2011
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT Créances sur les établissements bancaires et	(1-1)	192 845	267 825	150 593
AC2	financiers	(1-2)	277 971	186 373	263 939
AC3	Créances sur la clientèle	(1-3)	4 693 688	3 992 547	4 285 124
AC4	Portefeuille titres commercial	(1-4)	220 564	147 788	210 047
AC5	Portefeuille d'Investissement	(1-5)	402 220	438 335	443 839
AC6	Valeurs immobilisées	(1-6)	109 626	105 807	107 968
AC7	Autres actifs	(1-7)	64 067	110 454	54 679
	TOTAL ACTIFS		5 960 982	5 249 129	5 516 189
PA1	Banque Centrale	(2-1)	372 537	378 789	576 461
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et Financiers	(2-2)	180 876	144 301	151 009
PA3	Dépôts de la clientèle	(2-3)	4 292 115	3 632 837	3 712 487
PA4	Emprunts et Ressources spéciales	(2-4)	564 346	493 182	581 642
PA5	Autres passifs	(2-5)	80 673	191 523	52 330
	TOTAL PASSIFS		5 490 547	4 840 632	5 073 929
CP1	Capital		100 000	100 000	100 000
CP2	Réserves		327 850	277 255	277 326
CP4	Autres capitaux propres		423	423	423
CP5	Résultats reportés		1	1	1
CP6	Résultat de la période		42 161	30 818	64 510
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	(3)	470 434	408 497	442 260
	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		5 960 982	5 249 129	5 516 189

Etat des engagements Hors Bilan Arrêté au 30.06.2012 (Unités en milliers de Dinars Tunisiens)

	Désignation	Notes	30-juin 2012	30-juin 2011	31-déc 2011
	PASSIFS EVENTUELS				
HB 02-	Cautions, Avals et autres garanties données Crédits documentaires Actifs donnés en garantie	(4-1) (4-2)	1 048 301 265 480 454 915	679 084 152 547 378 000	875 341 197 802 567 000
	TOTAL PASSIFS EVENTUELS		1 768 696	1 209 631	1 640 143
	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNES				
HB 04- HB 05-	Engagements de financement donnés Engagements sur titres		434 583 2 024	452 444 1 049	348 880 1 049
	TOTAL ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNES	(4-3)	436 606	453 493	349 929
	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT RECUS				
HB 06- HB 07-	Engagements de financement reçus Garanties reçues	(4-4)	26 468 840 282	18 967 770 458(*)	31 117 776 256
	TOTAL ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT RECUS		866 750	792 991	807 373

^(*) Le chiffre de 30/06/2011 a été retraité pour les besoins de comparabilité.

Etat de résultat Période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2012 (Unités en milliers de Dinars Tunisiens)

			du 1 ^{er} janvier au			
	Désignation	Notes	30-juin-12	30-juin-11	31-déc-2011	
	PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		<u>194 102</u>	<u>175 280</u>	<u>347 678</u>	
PR1 PR2	Intérêts et revenus assimilés Commissions perçues	(5-1) (5-2)	141 665 26 039	134 058 19 286	259 330 43 778	
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(5-3)	13 135	8 224	19 290	
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	(5-4)	13 263	13 712	25 280	
	CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		<u>(92 585)</u>	(87 952)	(176 662)	
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	(5-5)	(90 094)	(86 084)	(172 092)	
CH2	Commissions encourues		(2 491)	(1 868)	(4 570)	
	PRODUIT NET BANCAIRE		101 517	87 328	171 016	
PR5/CH4	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif	(5-6)	(21 635)	(20 145)	(28 544)	
PR6/CH5	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(5-7)	(214)	(713)	238	
PR7	Autres produits d'exploitation		994	798	1 793	
CH6	Frais de personnel	(5-8)	(26 211)	(25 674)	(52 631)	
CH7	Charges générales d'exploitation	(5-8)	(6 213)	(5 152)	(12 910)	
CH8	Dotations aux amortissements	(5-8)	(2 390)	(2 269)	(5 473)	
	RESULTAT D'EXPLOITATION		45 847	34 173	73 489	
	NEGOLIAI D'EXI EGITATION		40 041	04 110	10 400	
PR8/CH9	Solde en gain/pertes provenant des autres éléments ordinaires	(5-9)	238	225	256	
CH11	Impôt sur les sociétés		(3 924)	(3 580)	(9 235)	
	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		42 161	30 818	64 510	
	RESULTAT NET DE L'EXERCICE		42 161	30 818	64 510	
	Effet net d'impôt des modifications comptables		40.40		- 	
	RESULTAT NET APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		42 161	30 818	64 510	
	RESULTAT DE BASE PAR ACTION (en dinars)	(5-10)	2,108	1,540	3,225	
	RESULTAT DILUE PAR ACTION (en dinars)	(5-10)	2,108	31,540	63,225	

Etat de flux de trésorerie Période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2012 (Unités en milliers de Dinars Tunisiens)

		du 1 ^{er} janvier au			
	Natas	30-juin 30-juin 31-d			
	Notes	2012	2011	2011	
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	(6-1)				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (Hors revenus		173 538	162 540	308 587	
portefeuille d'investissement)		173 536	102 340	300 307	
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(92 017)	(104 197)	(158 544)	
Dépôts / Retraits des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		7 491	1 008	(8 157)	
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(429 521)	(300 022)	(591 391)	
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		577 116	150 163	197 135	
Titres de placements		(3 941)	(2 836)	(56 136)	
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(25 788)	(22 737)	(56 874)	
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		35 474	14 188	(76 296)	
Impôt sur le bénéfice		(25 717)	(8 614)	(5 728)	
FLUX DE TRESORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITES D'EXPLOITATION		216 635	(110 507)	(447 404)	
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(6-2)				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		16 415	13 569	27 872	
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement		37 818	(5 441)	(13 386)	
Acquisition / cessions sur immobilisations		(3 940)	(6 467)	(12 059)	
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES/AFFECTES		50 293	1 660	2 427	
AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		30 293	1 000	2 421	
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(6-3)				
Émission d'emprunts		-	-	50 000	
Remboursement d'emprunts		(4 846)	(6 524)	(19 253)	
Augmentation / diminution ressources spéciales		(10 505)	11 711	61 202	
Dividendes versés et autres distributions		(13 987)	(14 121)	(14 050)	
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES/AFFECTES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		(29 338)	(8 934)	77 899	
Incidence des variations des taux de change / liquidités et équivalents de liquidités		-	-	-	
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		237 590	(117 781)	(367 078)	
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		(436 607)	(69 529)	(69 529)	
<u>LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE</u>	(6-4)	(199 017)	(187 310)	(436 607)	

Notes aux états financiers 30 juin 2012

I. PRESENTATION DE LA BANQUE

Amen Bank est une société anonyme au capital de 100.000.000 dinars, créée le 06 juin 1967, conformément à la loi N°67-51 du 7 décembre 1967 portant réglementation de la profession bancaire telle qu'abrogée par la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit et modifiée par la loi 2006-19 du 2 mai 2006.

Le siège social de la banque est sis à l'avenue Mohamed V, 1002, Tunis.

Amen Bank est une banque de dépôt privée. Son capital social est divisé en 20.000.000 actions d'une valeur nominale de cinq (5) dinars chacune, réparties comme suit:

Actionnaires	Montant	Pourcentage
Actionnaires Tunisiens	98 882	99%
Actionnaires Etrangers	1 118	1%
Total	100 000	100%

II. REFERENTIEL COMPTABLE D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers d'Amen Bank sont préparés et présentés conformément au système comptable des entreprises approuvé par la loi n° 96- 112 du 30 décembre 1996.

III.METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers sont arrêtés au 30 juin 2012 en appliquant les conventions et principes comptables prévus par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des méthodes comptables prévus par les normes comptables notamment les normes sectorielles relatives aux établissements bancaires (Normes 21 à 25). Les méthodes comptables les plus significatives se résument comme suit :

1- Créances à la clientèle

1.1 Règles de présentation des créances à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

1.2 Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants:

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

Classe B1 : Actifs nécessitants un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe B2: Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe 1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement en principal ou en intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe B4: Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par Amen Bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Pour les engagements supérieurs à 15 KDT, les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables. Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants:

Actifs incertains: 20%Actifs préoccupants: 50%Actifs compromis: 100%.

Pour les engagements inférieurs à 15 KDT, la banque détermine la provision requise en appliquant le taux de provision moyen des engagements de plus de 15 KDT aux encours hors les crédits de présalaire et CREDIM (crédit habitat aux particuliers) et ce compte tenu de la qualité de ces risques et des perspectives de recouvrement.

Les garanties qui ont été considérées comme juridiquement valables sont :

- Les garanties reçues de l'Etat tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- Les garanties matérialisées par des instruments financiers
- Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière, réalisables dans un délai raisonnable ;
- Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI ou l'AFT;
- Les hypothèques maritimes dûment enregistrées.

Pour les besoins de l'arrêté des états financiers au 30 juin 2012, la dotation aux provisions sur les engagements au titre du 1^{er} semestre a été déterminée de façon forfaitaire pour un montant de 17 749 KDT.

1.3 Comptabilisation des créances irrécouvrables passées par perte

Les créances irrécouvrables inférieures ou égales à 500 dinars et les autres créances irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement sont passées par perte. Parallèlement, les provisions et agios réservés y afférents font l'objet de reprise.

1.4 Comptabilisation des revenus des prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à la date d'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux- ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à la date de l'arrêté des états financiers font l'objet de régularisation.

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé «agios réservés».

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses, sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat. Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement parmi les produits de la Banque puis cernés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés. A cet effet, les encaissements réalisés sur les créances sont systématiquement imputés, en premier lieu, sur les agios réservés déjà constitués.

1.5 Provisions à caractère général, classification des créances et réservation d'agios :

1.5.1 Provisions collectives:

En application de la circulaire aux banques N° 2012-02 du 11 janvier 2012, la banque a comptabilisé en résultat de l'exercice 2011 des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1) au sens de l'article 8 de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991 pour un montant de 21 066 KDT. Ces provisions ont été déterminées en appliquant les règles prévues par la note aux établissements de crédit N° 2012-08 du 2 mars 2012.

Cette méthodologie prévoit :

- Le regroupement des engagements 0 et 1 en groupes homogènes par nature du débiteur et par secteur d'activité;
- Le calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1:
- La détermination d'un facteur scalaire par groupe traduisant l'aggravation des risques en 2011. Ce facteur scalaire ne peut être inférieur à 1;
- La détermination d'un taux de provisionnement moyen sur le risque additionnel par groupe et l'application de ce taux à l'encours des engagements 0 et 1 du groupe considéré.

En 2012 et en application de la circulaire 2012-09 ayant prévu l'obligation de constituer par prélèvement sur les résultats de provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire 91-24, une provision complémentaire de 2 251 KDT a été dotée au cours du 1er semestre 2012. Ainsi, la provision collective constituée par la banque s'élève, au 30 juin 2012, à 23 317 KDT.

1.5.2 Réservation des intérêts :

Le stock des agios débiteurs et intérêts impayés et réservés sur les rééchelonnements octroyés dans le cadre de la circulaire 2011-04 s'élève à **8 107 KDT** au 30 Juin 2012 contre **9 483 KDT** au 31 Décembre 2011

Portefeuille titres

2.1 Règles de présentation du portefeuille titres

Les titres à revenu fixe ou à revenu variable sont présentés au bilan soit dans la rubrique portefeuille commercial soit dans la rubrique portefeuille d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

Portefeuille titres commercial:

Titres de transaction

Il s'agit de titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide.

Titres de placement

Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Portefeuille d'investissement :

Titres d'investissements

Il s'agit de titres acquis avec l'intention ferme de les détenir jusqu'à leur échéance et pour lesquels la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention.

Titres de participation

Actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice.

Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées

Actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

2.2 Règles d'évaluation du portefeuille titres

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

Titres de transaction

Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours, consécutive à leur évaluation à la valeur de marché, est portée en résultat.

Titres de placement

Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus- values latentes qui ne sont pas constatées.

Titres d'investissement

Le traitement des plus values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivants :

- Une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance.
- L'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

2.3 Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte du principe de la comptabilité d'engagement. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor et sur les obligations sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les plus-values de cession relatives aux titres d'investissement acquis dans le cadre de conventions de portage sont assimilées à des intérêts et prises en compte parmi les revenus au fur et à mesure qu'elles sont courues.

2- Prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 2012. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2012 sont déduits du résultat.

3- Prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 2012. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2012 sont rajoutées au résultat.

4- Valeurs immobilisées

Immeubles d'exploitation

Les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors T.V.A récupérable et amorties linéairement aux taux suivants :

	_
Catégorie d'immobilisations	Taux pratiqué
Immeubles non réévalués	2%
Immeubles réévalués	5%
Agencements, aménagements et	
Installations	10%
Ascenseurs	10%
Logiciels	de 10% à 33%
Droit au bail	5%
Matériel informatique	15%
Matériel de transport	20%
Mobilier de bureau	10%
Matériel d'exploitation	10%
Climatiseurs	20%
Terminaux de Paiement Electronique	20%
Coffres forts	4%

Immeubles hors exploitation

Dans le cadre du recouvrement des créances, la banque s'est portée acquéreuse de biens immeubles mis à la vente dans le cadre de la procédure de vente immobilière; le prix d'acquisition correspondant au prix fixé par le cahier des charges préparé par un expert judiciaire désigné par le tribunal à cet effet. Ces actifs sont classés en « Immeubles hors exploitation » sous la rubrique AC6- Valeurs immobilisées.

Les immeubles hors exploitation sont comptabilisés à leur prix d'acquisition majoré des coûts et frais engagés. Par dérogation aux dispositions de la NCT 5 relative aux immobilisations corporelles, ces immeubles sont traités par référence aux dispositions de la norme internationale d'information financière 5 (IFRS 5) relative aux actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

En application des dispositions de l'IFRS 5, les immeubles hors exploitation ne font pas l'objet d'amortissement. En revanche, ils font l'objet d'une évaluation individualisée et figurent dans les états financiers annuels au plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts des ventes.

5- Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds pour la valeur nominale.

6- Règles de conversion des opérations en devises

Les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte.

7- Réévaluation des positions de change en devises

Les positions de change en devises ont été converties en monnaie de référence sur la base du cours de change interbancaire du dernier jour du mois de juin 2012. Les résultats de change latents en découlant ont été pris en compte dans le résultat à fin juin 2012.

8- Charge d'impôt

La charge d'impôt est déterminée et comptabilisée en utilisant la méthode de l'impôt exigible.

IV. NOTES EXPLICATIVES (Les chiffres sont exprimés en milliers de dinars)

1- Notes explicatives sur le bilan- Actifs

Note 1.1: Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste accuse au 30 juin 2012 un montant de 192 845 KDT contre 150 593 KDT au 31.12.2011 et se décompose comme suit :

Description	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011	Variation	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	40 292	48 728	29 338	10 954	37%
BCT, CCP et TGT	152 553	219 097	121 255	31 298	26%
Total	192 845	267 825	150 593	42 252	28%

Le détail de chacune des rubriques se présente comme suit:

Description	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011	Variation	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	40 592	49 028	29 638	10 954	37%
Provisions caisse	(300)	(300)	(300)	-	0
Sous total 1	40 292	48 728	29 338	10 954	37%
BCT	152 462	218 705	120 968	31 494	26%
Provisions BCT	(569)	(575)	(569)	-	0%
Sous total 2	151 892	218 130	120 399	31 493	26%
CCP	868	1051	1063	(195)	-18%
Provisions CCP	(207)	(84)	(207)	-	0%
Sous total 3	661	967	856	(195)	-23%
Total	192 845	267 825	150 593	42 252	28%

Il est à noter que certains comptes BCT comportent au 30 juin 2012 plusieurs suspens débiteurs et créditeurs non apurés. Il est à signaler toutefois qu'un effort extrêmement louable a été fourni par le comité de suivi de l'apurement des suspens signalés sur les comptes BCT devises.

Note 1.2: Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique accuse au 30 juin 2012 un montant de 277 971 KDT contre 263 939 KDT au 31.12.2011 et se détaille comme suit :

Description	30.06.201 2	30.06.201 1	31.12.201 1	Variatio n	%
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	70 564	47 816	59 900	10 664	18%
Prêts aux établissements bancaires	50 792	9 340	39 330	11 462	29%
Créances rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	14	(2)	12	2	18%
Provisions sur les correspondants	(225)	(521)	(225)	-	0%
Total créances sur les établissements bancaires	121 145	56 633	99 017	22 128	22%
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	19 052	10 691	16 641	2 411	14%
Prêts aux établissements financiers	137 997	118 584	147 253	(9 256)	-6%
Créances rattachées sur les prêts aux établissements financiers	(223)	465	1 028	(1 251)	- 122 %
Total créances sur les établissements financiers	156 826	129 740	164 922	(8 096)	-5%
Total	277 971	186 373	263 939	14 032	5%

Il est à noter que certains comptes de correspondants comportent au 30 juin 2012 plusieurs suspens débiteurs et créditeurs non apurés.

Note 1.3: Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle se présentent comme suit:

Description	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011	Variation	%
Comptes débiteurs de la clientèle (1) Autres concours à la clientèle sur	765 274	718 049	649 930	115 344	18%
ressources ordinaires (2)	3 628 189	3 006 562	3 337 329	290 860	9%
Crédits sur ressources spéciales (3)	300 226	267 936	297 865	2 361	1%
Total (*)	4 693 688	3 992 547	4 285 124	408 564	10%

Il est à noter qu'une différence négative constatée entre l'encours comptable des créances sur la clientèle et le tableau des engagements est en cours de justification.

Le stock de provision et d'agios réservés ont été en totalité présenté en déduction de la sous rubrique (2).

(1)Les comptes débiteurs se détaillent au 30 juin 2012 comme suit:

Description	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011	Variation	%
Comptes débiteurs de la clientèle	755 505	710 328	637 272	118 233	19%
Créances rattachées/Comptes débiteurs de la clientèle	9 769	7 721	12 658	(2 889)	-23%
Total	765 274	718 049	649 930	115 344	18%

(2)Les autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires se subdivisent en:

Description	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011	Variation	%
Autres concours à la clientèle en dinars	3 342 494	2 757 245	3 067 727	274 767	9%
Autres concours à la clientèle en devises	285 695	249 317	269 602	16 093	6%
Total	3 628 189	3 006 562	3 337 329	290 860	9%

(3)Les crédits sur ressources spéciales sont composés de:

Description	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011	Variation	%
Créances sur ressources budgétaires	6 666	8 355	6 402	264	4%
Créances sur ressources extérieures	293 560	259 581	291 463	2 097	1%
Total	300 226	267 936	297 865	2 361	1%

Il est à préciser que la banque n'encourt de risque de contrepartie que sur les crédits imputés sur des ressources extérieures.

Note 1.4: Portefeuilles titres commercial

Cette rubrique accuse au 30 juin 2012 un solde de 220 564 KDT contre un solde de 210 047 KDT au 31.12.2011 et se détaille comme suit :

Description	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011	Variation	%
Titres de transaction	3 831	-	3 975	-144	-4%
Bons de Trésor	3 831	-	3 975	(144)	-4%
Titres de placement	216 733	147 788	206 072	10 661	5%
Titres à revenu fixe	214 205	146 062	204 007	10 198	5%
Bons de Trésor	158 636	125 355	163 092	(4 456)	-3%
Emprunts obligataires	50 659	17 973	33 730	16 929	50%
Créances rattachées	4 909	2 734	7 185	(2 276)	-32%
Titres à revenu variable	2 528	1 726	2 065	463	22%
Actions	2 702	1 875	2 239	463	21%
Provisions pour dépréciation des actions	(174)	(149)	(174)	-	
Total	220 564	147 788	210 047	10 517	5%

Il est à préciser qu'aucun transfert de titres entre les différentes catégories n'a eu lieu en 2012. La subdivision des actions, selon qu'elles soient ou non cotées se présente comme suit:

Description	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011	Variation	%
Actions cotées	2 493	1 666	2 030	463	23%
Actions non cotées	209	209	209	-	-
Total	2 702	1 875	2 239	463	21%

Note 1.5: Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 30 juin 2012 un solde de 402 220 KDT contre 443 839 KDT au 31.12.2011. Son détail se présente comme suit:

Description	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011	Variation	%
Titres d'investissement (1)	241 396	300 467	288 482	(47 086)	-16%
Titres de participation (2)	21 243	14 838	20 993	250	1%
Parts dans les entreprises associées (3)	78 705	65 148	74 462	4 243	6%
Parts dans les entreprises liées (4)	8 079	7 785	8 078	1	0%
Participation avec convention en rétrocession (5)	52 797	50 097	51 824	973	2%
Total	402 220	438 335	443 839	(41 619)	-9%

Il est à noter qu'aucun transfert de titres entre les différentes catégories n'a eu lieu au premier semestre de 2012.

(1)Titres d'investissement

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 30 juin 2012 :

Description	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011	Variation	%
Bons de Trésor	102 667	132 909	134 857	(32 190)	-24%
Fonds gérés	125 115	115 366	138 169	(13 054)	-9%
Encours brut des fonds gérés	126 678	117 234	139 732	(13 054)	-9%
Provisions sur fonds gérés	(1 563)	(1 868)	(1 563)	-	
Obligations	13 613	52 192	15 456	(1 843)	-12%
Obligations brutes	13 883	52 462	15 726	(1 843)	-12%
Provisions sur obligations	(270)	(270)	(270)	-	
Total	241 396	300 467	288 482	(47 086)	-16%

(2)Titres de participation

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 30 juin 2012 :

Description	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011	Variation	%
Titres de participation	28 119	21 891	27 869	250	1%
Provisions sur titres de participation	(6 876)	(7 053)	(6 876)	_	-
Total	21 243	14 838	20 993	250	1%

La subdivision des titres de participation, selon qu'ils soient ou non cotées se présente comme suit:

Description	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011	Variation	%
Titres cotés	6 692	6 692	6 692	-	-
Titres non cotés	21 427	14 915	21 177	250	1%
Titres de participation	28 119	21 607	27 869	250	1%

(3)Parts dans les entreprises associées

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 30 juin 2012 :

Description	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011	Variation	%
Parts dans les entreprises associées	73 908	64 813	73 088	820	1%
Créances rattachées	6 105	1 707	2 682	3 423	128%
Provisions sur parts dans les entreprises associées	(1 308)	(1 372)	(1 308)	-	-
Total	78 705	65 148	74 462	4 243	6%

La subdivision des parts dans les entreprises associées selon qu'elles soient ou non cotées se présente comme suit :

Description	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011	Variation	%
Titres cotés	24 278	19 214	24 101	177	1%
Titres non cotés	49 630	45 599	48 987	643	1%
Parts dans les entreprises associées	73 908	64 813	73 088	820	1%

(4) Parts dans les entreprises liées

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 30 juin 2012 :

Description	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011	Variation	%
Parts dans les entreprises liées	9 986	9 985	9 986	-	0%
Provisions sur parts dans les entreprises liées	(1 907)	(2 200)	(1 907)	-	0%
Total	8 079	7 785	8 079	-	0%

(5)Titres en rétrocession

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 30 juin 2012 :

Description	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011	Variation	%
Participation avec convention en rétrocession	48 100	46 087	47 917	183	0%
Créances rattachées	5 297	4 610	4 507	790	18%
Provisions sur participation avec convention en rétrocession	(600)	(600)	(600)	-	0%
Total	52 797	50 097	51 824	973	2%

Note 1.6: Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 30 juin 2012 un solde de 109 626 KDT contre un solde de 107 969 KDT au 31.12.2011 et se détaillent comme suit :

Description	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011	Variation	%
Immobilisations incorporelles	1 091	679	1 083	8	1%
Immobilisations incorporelles	5 457	4 504	5 349	108	2%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(4 183)	(3 641)	(4 082)	(101)	2%
Provision sur immobilisations incorporelles	(184)	(184)	(184)	-	0
Immobilisations corporelles	101 869	97 064	103 304	(1 435)	-1%
Immobilisations corporelles	152 062	145 511	151 322	740	0%
Amortissement des immobilisations corporelles	(50 193)	(48 447)	(48 018)	(2 175)	5%
Immobilisations encours	6 666	8 064	3 582	3084	86%
Immobilisations encours	7 536	8 934	4 452	3084	69%
Provision sur immobilisations encours	(870)	(870)	(870)	-	0
Total	109 626	105 807	107 969	1 657	2%

(1) Aucune garantie ou sûreté n'est consenties à des tiers sur les immobilisations de la banque.

(2)Le montant des immobilisations détenues par la banque et prêtes à être cédées totalisent au 30 juin 2012 un montant de 21 661 KDT.

Note 1.7: Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 30 juin 2012 un montant de 64 067 KDT contre un montant de 54 679 KDT au 31.12.2011 et se détaillant comme suit:

Description	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011	Variation	%
Comptes d'attente et de régularisation	15 720	66 888	14 184	1 536	11%
Comptes d'attente	15 414	66 779	14 192	1 222	9%
Comptes d'attente de la salle de marché	24 943	76 360	15 136	9 807	65%
Comptes d'attente de la compensation	(9 089)	(9 397)	1 121	(10 210)	-911%
Autres comptes d'attente	(440)	(184)	(2 065)	1 625	-79%
Comptes de régularisation	306	109	(8)	314	-3925%
Autres	48 347	43 566	40 495	7 852	19%
Stock de matière, fourniture et timbres	708	574	938	(230)	-25%
Etat, impôts et taxes	3 480	3 895	1 569	1 911	122%
Allocations familiales	271	446	282	(11)	-4%
Dépôts et cautionnements	117	117	117	(0)	0%
Opérations avec le personnel	38 108	28 980	34 635	3 473	10%
Débiteurs divers	(565)	527	1 728	(2 293)	-133%
Créances sur l'Etat	1 951	2 280	1 976	(25)	-1%
Autres	4 277	4 962	(750)	5 027	-670%
Total Autres Actifs	64 067	110 454	54 679	9 388	17%

Les mouvements nets des provisions sur les comptes de la rubrique AC7 se présentent comme suit:

Description	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011	Variation	%
Provision sur comptes d'attente et de régularisation	9 277	9 276	9 405	(128)	-1%
Provision sur comptes d'attente de la compensation	8822	8 732	8 950	(128)	-1%
Provision sur autres comptes d'attente	455	544	455		0%
Provision sur autres comptes de la rubrique AC7	19 300	19 524	19 171	129	1%
Provision sur opérations avec le personnel	610	610	610	-	-
Provision sur débiteurs divers	2 943	3 270	2 943	-	-
Provisions sur autres comptes	15 747	15 643	15 618	129	1%
Total	28 577	28 800	28 576	1	-

Il est à noter que la rubrique AC7 comporte des comptes non justifiés. Des efforts ont été déployés pour les apurer. Ces travaux d'apurement n'ont pas encore été achevés. La situation au 30 juin 2012 se présente comme suit:

Libellé	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011
Comptes de virements devises en instance d'imputation	36 074	32 245	33 287
Comptes opérations de compensation	(625)	(2 481)	(971)
Comptes miroirs afférents aux intérêts à échoir	109	118	110
Comptes effets à l'encaissement	(1 476)	(1 346)	(1 819)
Compte en attente et de régularisation provisionné à hauteur de 100%	8 929	8 310	8 947
Les comptes de position et de contre valeur de position de change bilan pour les opérations de change au comptant	1 003	(52)	189
Comptes devises en instance d'affectation	(2 564)	44 115	(24 263)
Escompte cheques TPE et facturettes provisionné à hauteur de 100%	(148)	175	233
Comptes dinars en instance d'affectation	(8 565)	-	6 111
Comptes de déséquilibre balance	17	17	16
Comptes "allocations familiales à récupérer	215	327	231
Compte "Virement valeur mobilière	-	-	996
Intérêts sur billets de trésorerie	387	858	877
Cartes de paiement monétiques	620	343	757
Compensation effets à rejeter	(561)	2 818	(406)
Prélèvement factures STEG	739	243	320
Imputation du solde des billets de trésorerie	-	-	(300)
Divers effets domiciliés à non caisses	222	299	290
Autres comptes d'actifs non justifiés	3 274	1 903	635
Autres comptes Personnel présentés au niveau des comptes autres actifs	135	1 909	87
Autres comptes Impôts et taxes présentés au niveau des comptes autres actifs	47	246	42

Par ailleurs, les comptes relatifs aux opérations de SWAP de change sont aussi en cours de justification.

2- Notes explicatives sur le bilan- Passifs

Note 2.1: Banque Centrale de Tunisie

Le solde de cette rubrique est uniquement composé des emprunts auprès de la Banque Centrale de Tunisie.

Note 2.2: Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 30 juin 2012 un solde de 180 876 KDT contre un solde de 151 009 KDT au 31.12.2011 et se détaillent comme suit :

Description	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011	Variation	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	176 747	142 937	150 328	26 419	18%
Dépôts et avoirs des établissements financiers	4 129	1 364	681	3 448	506%
Total	180 876	144 301	151 009	29 867	20%

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent comme suit:

Description	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011	Variation	%
Avoirs des établissements bancaires	49 136	24 584	10 956	38 180	348%
Emprunts auprès des établissements bancaires	127 611	118 353	139 372	(11 761)	-8%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	176 747	142 937	150 328	26 419	18%

Note 2.3: Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 30 juin 2012 un solde de 4 292 115 KDT contre un solde de 3 712 487 KDT au 31.12.2011 et se décomposent comme suit :

Description	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011	Variation	%
Dépôts à vue	1 267 995	1 144 411	1 104 383	163 612	15%
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	3 024 120	2 488 426	2 608 104	416 016	16%
Total	4 292 115	3 632 837	3 712 487	579 628	16%

Les autres dépôts et avoirs de la clientèle se détaillent comme suit :

Description	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011	Variation	%
Epargne	650 307	545 904	620 339	29 968	5%
Dépôts à terme	2 273 015	1 872 556	1 913 093	359 922	19%
Dépôts à terme en dinars	2 029 712	1 681 252	1 697 951	331 761	20%
Dettes rattachées sur dépôts à terme en dinars	6 931	6 630	9 489	(2 558)	-27%
Dépôts à terme en devises	235 356	184 205	205 177	30 179	15%
Dettes rattachées sur dépôts à terme en devises	1 015	469	476	539	113%
Autres sommes dues à la clientèle	100 798	69 966	74 672	26 126	35%
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	3 024 120	2 488 426	2 608 104	416 016	16%

Note 2.4: Emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2012 à 564 346 KDT contre 581 642 KDT au 31.12.2011 se détaille comme suit :

Description	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011	Variation	%
Emprunts matérialisés	234 608	202 731	241 698	(7 090)	-3%
Ressources spéciales	329 738	290 451	339 944	(10 206)	-3%
Total	564 346	493 182	581 642	(17 296)	-3%

Le solde des emprunts matérialisés se subdivise comme suit au 30 juin 2012 :

Description	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011	Variation	%
Emprunts matérialisés	227 326	195 998	236 660	(9 334)	-4%
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	7 282	6 733	5 038	2 244	45%
Total	234 608	202 731	241 698	(7 090)	-3%

Le solde des ressources spéciales se subdivise comme suit au 30 juin 2012 :

Description	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011	Variation	%
Ressources budgétaires	5 139	4 279	4 846	293	6%
Ressources extérieures	324 599	286 172	335 098	(10 499)	-3%
Total	329 738	290 451	339 944	(10 206)	-3%

Note 2.5: Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 30 juin 2012 :

Description	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011	Variation	%
Provisions pour passifs et charges	6 343	4 143	6 343	0	0%
Comptes d'attente et de régularisation	74 330	187 380	45 987	28 343	62%
Comptes d'attente	2 144	63 105	(215)	2 359	-1097%
Comptes de régularisation	(3)	(2)	(3)	0	-4%
Créditeurs divers	57 335	115 661	38 7 63	18 572	48%
Créditeurs divers sur comptes de la compensation	21 389	91 271	13 023	8 366	64%
Dépôts du personnel	4 286	3 189	3 859	427	11%
Charges à payer	31 660	21 201	21 881	9 779	45%
Etat, impôts et taxes	14 088	7 855	6 678	7 410	111%
Autres	766	761	764	2	0%
Total Autres passifs	80 673	191 523	52 330	28 343	54%

Il est à noter que la rubrique PA5 comporte des comptes non justifiés. Des efforts ont été déployés pour les apurer. Ces travaux d'apurement n'ont pas encore été achevés. La situation au 30 juin 2012 se présente comme suit :

Libellé	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011
Fournisseurs à régler	1 544	861	1 097
Trésor tunisien amendes perçues / chèques impayés	556	554	559
Comar remboursement frais médical	108	108	108
Créditeurs divers	(107)	1 317	(107)
Versement a valoir / prêts contentieux	(1 472)	75	(1 285)
Les comptes 186 "virement reçu"	1 481	79	(652)
Les comptes de primes d'assurance/cartes monétiques	289	248	266
Commissions/garantie de l'État crédits banque mondiale	708	472	665
Le compte "Hayett cotisation assurance groupe"	(1)	•	205
Le compte compensation monétique	(672)	(920)	(672)
Intérêts à recevoir/crédit consommable par prélèvement	228	76	137
Commissions perçus d'avance/ billets de trésorerie	63	232	125
Versement sicav amen	2 035	394	102
C.C.P faveur divers bénéficiaires	74	74	74

Par ailleurs, certains comptes afférents à la rubrique autres passifs, dont d'autres comptes de personnel sont en cours de justification.

3- Notes explicatives sur le bilan- Capitaux propres

Le capital social s'élève au 30 juin 2012 à 100 000 KDT composé de 20.000.000 actions ordinaires de 5 dinars chacune libérée en totalité.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital social	Réserve légale	Réserves à régime spéciale et réinvestissement	Réserves extraordinaires	Primes d'émission	Modifications comptables	Fonds social et de retraite	Ecart de réévaluation	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Totaux
Capitaux Propres au 31/12/2011	100 000	10 189	57 890	139 574	57 850	(8 560)	20 382	423	2	64 510	442 260
Affectation du résultat 2011											
Réserves			46 763	1 646						(48 409)	-
Dividendes										(14 000)	(14000)
Fonds social et de retraite							2 100			(2 100)	-
Report à nouveau									1	(1)	-
Autres mouvements sur les Capitaux Propres											-
Mouvements sur fond social							13				13
Résultat de l'exercice 2012										42 161	42 161
Capitaux Propres au 30/06/2012	100 000	10 189	104 653	141 220	57 850	(8 560)	22 495	423	3	42 161	470 434

4- Notes explicatives sur l'état des engagements hors bilan

Note 4.1: Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 30.06.2012 à 1 048 301 KDT contre 875 341 KDT au 31.12.2011 et se détaille comme suit :

Description	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011	Variation	%	
Cautions	598 037	410 155	391 293	206 744		53%
Avals	442 315	262 753	476 572	(34 257)		-7%
Autres garanties données	7 949	6 176	7 476	473		6%
Total	1 048 301	679 084	875 341	172 960		20%

L'encours des cautions se détaille au 30.06.2012 comme suit :

Description	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011	Variation	%
Cautions en faveur des banques	122 225	115 036	115 501	6 724	6%
Cautions en faveur des établissements financiers	21 676	11 586	11 586	10 090	87%
Cautions en faveur de la clientèle	454 136	283 533	264 206	189 930	72%
Total	598 037	410 155	391 293	206 744	53%

La ventilation des cautions, avals et autres garanties données par nature de la relation se présente comme suit :

RUBRIQUES	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Cautions en faveur des banques Cautions en faveur des établissements	-	-	122 225	122 225
financiers	-	21 676	-	21 676
Cautions en faveur de la clientèle	-	-	454 136	454 136
Total	-	21 676	576 361	598 037

L'encours des avals se détaille au 30.06.2012 comme suit :

Description	30.06.2012	31.12.2011	Variation	%
Avals en faveur des banques locales	223 050	225 000	(1 950)	-1%
Avals en faveur de la clientèle	219 265	251 572	(32 307)	-13%
Total	442 315	476 572	(34 257)	-7%

Note 4.2: Crédits documentaires

Les crédits documentaires sont passés de 197 802 KDT au 31.12.2011 à 265 480 KDT au 30.06.2012 et se détaillent comme suit :

Description	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011	Variation	%
Crédits documentaires import	239 259	139 180	192 642	46 617	24%
Crédits documentaires export	26 221	13 367	5 160	21 061	408%
Total	265 480	152 547	197 802	67 678	34%

Les crédits documentaires import sont en cours de justification.

La ventilation des crédits documentaires selon la nature des parties avec lesquelles les opérations sont conclues se présente comme suit :

RUBRIQUI	S Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Credoc import	-	734	238 525	239 259
Credoc export	-	-	26 221	26 221
	<u>-</u>	734	264 746	265 480

Note 4.3: Engagements Donnés

Le solde de cette rubrique s'élève au 30.06.2012 à 436 606 KDT contre 349 929 KDT au 31.12.2011 et se détaille comme suit:

Description	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011	Variation	%
Engagements de financement donnés	434 583	452 444	348 880	85 703	25%
Engagements sur titres	2 024	1 049	1 049	975	93%
Total	436 607	453 493	349 929	86 678	25%

La ventilation des engagements de financements donnés selon la nature de la relation se présente comme suit :

RUBRIQUES	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres
Engagements de financement donnés	-	-	434 583
Engagements sur titres	-	-	2 024
Total	-	-	436 607

Note 4.4: Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 30.06.2012 à 840 282 KDT contre 776 256 KDT au terme de l'exercice 2011. Cet encours correspond aux garanties admises prises en compte conformément aux dispositions de la circulaire BCT 91-24 et ce dans la limite de l'engagement.

Les chiffres des garanties reçues tels que présentés dans le hors bilan au 30/06/2011 ont été rectifiés pour refléter l'encours des garanties admises et ce dans la limite de l'engagement.

5- Notes explicatives sur l'état de résultat

Note 5.1: Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont enregistré au premier semestre 2012 un total de 141 665 KDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et la BCT	4 449	3 682	7 174	767	21%
Opérations avec la clientèle	130 889	124 428	239 654	6 461	5%
Autres intérêts et revenus assimilés	6 327	5 948	12 502	379	6%
Total	141 665	134 058	259 330	7 607	6%

Note 5.2: Commissions perçues

Les produits de commissions ont totalisé un montant de 26 039 KDT au titre du premier semestre 2012 et se détaillent comme suit:

Description	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011	Variation	%
Chèques effets, virements, tenue de compte et autres moyens de paiement	12 519	8 991	21 015	3 528	39%
Opérations sur placement et titres	1 761	1 792	3 535	(31)	-2%
Opérations de change	717	541	1 181	176	33%
Opérations de commerce extérieur	2 036	1 610	3 432	426	26%
Gestion, étude et engagement	5 168	3 591	8 287	1 577	44%
Opérations monétiques	2 945	2 122	4 882	823	39%
Banque directe	585	426	994	159	37%
Autres commissions	308	213	452	95	45%
Total	26 039	19 286	43 778	6 753	35%

Note 5.3: Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Cette rubrique a enregistré au titre du premier semestre 2012 un total de 13 135 KDT et se détaille comme suit:

Description	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011	Variation	%
Gain net sur titres de transaction	1 271	12	65	1 259	10492%
Gain net sur titres de placement	5 252	3 359	7 314	1 893	56%
Gain net sur opérations de change	6 612	4 853	11 911	1 759	36%
Total	13 135	8 224	19 290	4 911	60%

Le gain net sur titres de placement se détaille comme suit :

Description	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011	Variation	%
Titres de placement à revenu fixe Intérêts et revenus assimilés sur les titres à	5 214	3 301	7 118	1 913	58%
revenu fixe	5 214	3 301	7 118	1 913	58%
Moins values de cession (Rev F)	-	-	-		
Titres de placement à revenu variable	38	58	196	(20)	-34%
Dividendes sur les titres de placement	35	13	25	22	169%
Plus values de cession (Rev V)	3	45	196	(42)	-93%
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres de placement	-	-	(38)		
Reprise sur provisions pour dépréciation des titres de placement	-	-	13		
Moins values de cession (Rev V)	-	-	-		
Total	5 252	3 359	7 314	1 893	56%

Le gain net sur opérations de change se présente comme suit:

Description	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011	Variation	%
Gain net sur opérations de change BBE	1 147	727	1 576	(429)	-27%
Gain net sur opérations de change sur facturettes	14	202	481	(467)	-97%
Gain net sur opérations de change en compte	5 437	3 906	9 820	(4 383)	-45%
Gain sur position Delta	-	-	-	-	-
Gain net sur opérations Western Union	14	18	34	(20)	-59%
Total	6 612	4 853	11 911	(5 299)	-44%

Note 5.4: Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé au titre du premier semestre 2012 un montant de 13 263 KDT contre 13 712 KDT au titre du premier semestre 2011. Les revenus du portefeuille d'investissement se détaillent comme suit:

Description	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	5 953	7 162	16 537	(10 584)	-64%
Dividendes et revenues assimilés sur titres de participations, entreprises liées, entreprises associées et co-entreprises	6 351	5 393	6 116	235	4%
Dividendes et revenues assimilés sur parts dans les participations avec conventions de rétrocession	959	1 157	2 627	(1 668)	-63%
Total	13 263	13 712	25 280	(12 017)	-48%

Les intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement se présentent comme suit :

Description	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur Bons de Trésor Assimilables	3 720	4 398	8 845	(5 125)	-58%
Intérêts et revenus assimilés sur fonds gérés	1 920	1 202	5 118	(3 198)	-62%
Intérêts et revenus assimilés sur emprunts obligataires	313	1 562	2 574	(2 261)	-88%
Total	5 953	7 162	16 537	(10 584)	-64%

Note 5.5: Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé au 30 juin 2012 un montant de 90 094 KDT. Le détail se présente comme suit :

Description	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	9 242	8 282	17 977	960	12%
Opérations avec la clientèle	64 806	63 315	125 048	1 491	2%
Emprunts et ressources spéciales	11 828	11 100	22 642	728	7%
Autres intérêts et charges	4 218	3 387	6 425	831	25%
Total	90 094	86 084	172 092	4 010	5%

^(*) Les intérêts encourus et charges assimilés relatifs à des opérations avec la BCT ont été reclassés de la sous rubrique « Autres intérêts et charges » à la sous rubrique « Opérations avec les établissements bancaires et financiers ».

Note 5.6: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé au titre du premier semestre 2012 un montant de 21 635 KDT contre un montant de 20 145 KDT au premier semestre 2011 et se présente comme suit:

Description	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011	Variation	%
Dotation nette aux provisions sur créances douteuses	17 749	20 200	809	(2 451)	-12%
Dotation aux provisions collectives	2 251	-	21 066	2 251	
Perte sur créances apurées	1 635	6	4 940	1 629	27150%
Dotation aux provisions pour dépréciation des autres éléments d'actifs et autre risque et charge	-	-	1 798	-	
Recouvrement des créances radiées	-	(61)	(69)	61	-100%
Total	21 635	20 145	28 544	1 490	7%

Note 5.7: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Cette rubrique a enregistré au premier semestre 2012 un montant de 214 KDT contre un montant de 713 KDT au premier semestre 2011 et se présente comme suit:

Description	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011	Variation	%
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres	-	800	535	(800)	-100%
Reprise sur provision pour dépréciation des titres	-	(1 808)	(2 382)	1 808	-100%
Plus ou moins values de cession sur titres	214	1 691	1 566	(1 477)	-87%
Etalement de la prime et de la décote sur BTA	-	30	43	(30)	-100%
Total	214	713	(238)	(499)	-70%

Note 5.8: Charges opératoires d'exploitation

Les charges opératoires d'exploitation ont totalisé un montant de 34 814 KDT au titre du premier semestre 2012 contre un montant de 33 095 KDT au titre du premier semestre 2011:

Description	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011	Variation	%
Frais de personnel	26 211	25 674	52 631	537	2%
Rémunération du personnel	20 464	20 326	41 203	138	1%
Charges sociales	4 456	4 194	8 650	262	6%
Impôts sur salaires	570	343	1099	227	66%
Autres charges liées au personnel	721	811	1679	(90)	-11%
Charges générales d'exploitation	6 213	5 152	12 910	1 061	21%
Frais d'exploitation non bancaires	2 539	2 617	5 943	(78)	-3%
Autres charges d'exploitation	3 674	2 535	6 967	1 139	45%
Dotation aux amortissements	2 390	2 269	5 473	121	5%
Total	34 814	33 095	71 014	1 719	5%

Note 5.9 : Solde en gain résultant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain résultant des autres éléments ordinaires se présente comme suit au titre du premier semestre 2012 :

Description	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011	Variation	%
Résultat de cession des immobilisations	(26)	-	(191)	26	100%
Impôts et taxes	-	-	(250)	250	0%
Autres résultats exceptionnels	264	225	697	39	17%
Total	238	225	256	(13)	66%

Note 5.10: Résultat par action

Le résultat de base par action au titre du premier semestre 2012 est de 2,108 dinars contre 1,540 dinars au titre du premier semestre 2011:

Description	30.06.2012	30.06.2011	31.12.2011
Résultat net en KDT	42 161	30 818	64 510
Nombre moyen d'actions	20 000 000	20 000 000	20 000 000
Résultat de base par action (en DT)	2,108	1,540	3,225

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

6- Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de (436 607) KDT à (199 016) KDT enregistrant une hausse de 237 590 KDT ou (54,42) %. Cette augmentation est expliquée par des flux de trésorerie positifs à des activités d'exploitation à hauteur de 216 635 KDT provenant des activités d'investissement pour 50 293 KDT et par des flux de trésorerie négatifs affectés à des activités de financement à hauteur de 29 338 KDT.

Le flux positif de trésorerie résulte de la situation où le total des encaissements d'une période est supérieur à celui des décaissements de la même période.

L'examen et l'analyse de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

Note 6.1 : Flux de trésorerie affectés à des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation est établi à 216 635 KDT au 30 juin 2012.

Il s'explique notamment par:

Flux nets positifs:

- Le flux net des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 81 521KDT;
- La variation des dépôts de la clientèle nets des retraits pour 577 116 KDT.
- La variation des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers nets de retraits pour 7 491 KDT ;
- Les flux de trésorerie provenant des autres activités d'exploitation 35 474 KDT.

Flux nets négatifs:

- La variation des prêts à la clientèle nets de remboursement pour 429 521 KDT;
- Les décaissements nets sur titres de placement pour 3 941 KDT;
- Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créditeurs divers, pour 25 788 KDT;
- Les décaissements au titre de l'impôt sur les bénéfices pour 25 717 KDT.

Note 6.2 : Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement :

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement sont établis à 50 293 KDT au 30 juin 2012.

Il s'explique notamment par les encaissements au titre des intérêts et dividendes sur portefeuille titres d'investissement pour 16 415 KDT, ainsi que par les encaissements au titre du portefeuille d'investissement pour 37 818 KDT compensés par des acquisitions nettes sur immobilisations pour 3 940 KDT.

Note 6.3 : Flux de trésorerie affectés aux activités de financement.

Ces flux nets négatifs de 29 338 KDT proviennent principalement du remboursement des emprunts obligataires pour 4 846 KDT, de la baisse des ressources spéciales pour 10 505 KDT et du règlement des dividendes en faveur des actionnaires et autres distributions pour 13 987 KDT.

Note 6.4 : Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement des encaisses en dinars et en devises, des avoirs auprès de la banque centrale et du centre des chèques postaux, des avoirs à vue auprès des établissements bancaires et financiers, des prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et du portefeuille titres de transaction.

Ces liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 30 juin 2012 à (199 016) KDT et ce compte tenu notamment à des besoins de financement inhérents aux flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation.

<u>Etat de rapprochement entre le solde des liquidités et équivalents de liquidités avec les rubriques des états financiers :</u>

	<u>Libellé</u>	30/06/2012
ACTIF		<u>354 397</u>
AC 01 : CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BC, CCP ET TGT		192 845
AC 02 : CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS		157 721
AC 02 -a	Créances sur les établissements bancaires	121 145
	En dinars	-
	En devise	121 145
AC 02- b	Créances sur les établissements financiers	36 575
	Sur les société de leasing	30 951
	Sur les société de factoring	5 624
AC 04-a TITRES DE TRANSACTION		3 831
<u>PASSIF</u>		<u>553 413</u>
PA 01:BANQUE CENTRALE, C.C.P		372 537
PA 02 : DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS		180 876
PA 02-a	Etablissements bancaires	176 747
PA 02-b	Etablissements financiers	4 129
Liquidités et équivalents de liquidités		(199 016)
LIQUIDITÉS	ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE (Etat de flux)	(199 016)

7- Autres notes

Note 7-1: Passifs éventuels

En 2010 et 2011 La banque a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2008 et 2009. Le résultat de la vérification, notifié à la banque, est de 28,4 millions de Dinars. Ces redressements ont été effectués sur la base d'une interprétation administrative non opposable. Ils concernent notamment le poste réinvestissement exonéré. Dans ses réponses, la banque a démontré qu'elle s'est conformée strictement à la législation en vigueur en ce qui concerne le chef de redressement précité. Malgré que les résultats de la vérification fiscale ne sont pas fondées juridiquement, la banque a constitué une provision de 2,2 millions de Dinars. Par ailleurs, la dette fiscale, s'élevant à 0,2 millions de Dinars, inhérente aux chefs de redressement acceptés a été liquidée en totalité en 2012 et impactée sur les états financiers de 2011.

Note 7-2: Note sur la liquidité

L'assèchement de la liquidité a commencé à être ressenti dès les premiers mois de l'année 2011, avec tout d'abord une tendance assez expliquée de thésaurisation.

Ensuite, l'avènement des revendications sociales des grèves et des sit-in a porté un coup dur à la trésorerie des entreprises et plus particulièrement publiques. Parallèlement, des mouvements d'arrêts de travail a touché les dépôts collectés auprès des institutionnels. De même la baisse de l'activité et l'arrêt des opérations de collecte de fonds a réduit substantiellement la liquidité au niveau des caisses sociales. Ces effets conjugués ont entraîné la détérioration du ratio de liquidité à un niveau inférieur au minimum réglementaire. Au titre du premier semestre 2012, le ratio de liquidité s'est établi à 69,2% contre 65,5% à la fin du premier semestre 2011. Pour palier à ces contraintes majeures, Amen Bank a mis en place un plan d'action comportant notamment : l'adossement des crédits à moyen et long terme aux ressources spéciales adaptées, la réduction du poids des gros tickets et l'amélioration des placements longs, le suivi minutieux de l'évolution des petits déposants par agence et par zone et le coaching journalier des exploitants, la mobilisation des dépôts en devise, l'optimisation de la gestion des appels d'offres, le lancement d'un emprunt obligataire 2012 subordonné et l'activation du déblocage des lignes extérieurs.

Note 7.3 : Evènements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers sont autorisés pour publication par le Conseil de Surveillance du 30/07/2012. En conséquence, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.